

Constat

Les sorties scolaires sont souvent l'occasion de montrer aux élèves un cadre différent de leur environnement habituel, de leur faire découvrir des lieux culturels qu'ils ignorent. La préparation de ces sorties et leur exploitation ultérieure sont indispensables pour qu'elles constituent un apport pédagogique réel. Un problème se pose alors, particulièrement au lycée : dans quel cadre trouver le temps de ce travail sans empiéter sur les heures de cours que l'on a scrupule à détourner du strict enseignement ?

Problématique

Comment l'accompagnement personnalisé peut-il servir de cadre efficace à la préparation et à l'exploitation d'une sortie culturelle ?

Objectifs

Les objectifs sont multiples :

- offrir une ouverture culturelle en lien direct avec le monde extérieur, en travaillant le projet à l'intérieur du cadre scolaire ; (connaissance d'un art par exemple : cinéma, théâtre, peinture...);
- améliorer l'expression orale et écrite des élèves ;
- organiser des rencontres avec des professionnels pouvant suggérer des perspectives d'orientation (métiers de l'art).

Modalités

L'accompagnement personnalisé permet une grande souplesse dans l'organisation du projet. Sa durée varie selon sa nature et ses objectifs. Il est préférable de travailler en demi-groupe (environ 15 élèves par enseignant).

Voici deux exemples de projets menés dans le cadre de l'accompagnement personnalisé :

Le premier, qui s'intitule : « Du texte à la scène » se déroule sur 10 séances. Le second, « Lycéens au cinéma », qui se déroule sur 12 séances d'une heure, en dehors des sorties.

Du texte à la scène : un projet construit autour d'une sortie théâtrale sans partenariat

Il s'adresse plus particulièrement à des élèves de seconde mais peut également être conduit en classe de première. Il sera conduit par un professeur de lettres.

Souvent, l'exploitation d'une sortie théâtrale en classe se limite à la lecture de la pièce et à un travail qui suit la représentation, au cours desquels les élèves auront eu un rôle de lecteurs ou de spectateurs. Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, il est possible de construire un projet sur une durée plus longue et de rendre les élèves actifs (voire acteurs). Ils en deviennent les éléments moteurs et peuvent confronter leur propre travail avec celui de comédiens professionnels en dialoguant directement avec eux.

L'activité décrite ci-dessous prend appui sur le texte *La Demande en mariage* d'Anton Tchekhov, choisi en fonction de la programmation théâtrale de l'année scolaire en cours et de ses caractéristiques littéraires. Cette pièce en un acte offre l'avantage de ne pas multiplier les personnages et les péripéties ; l'action est resserrée. Cet aspect de la dramaturgie facilite le travail d'écriture et de mise en scène. Enfin, elle invite les élèves à travailler sur une notion difficile au théâtre : le comique.

La sortie théâtrale qui marquera l'aboutissement du projet sera : Trois pièces en un acte d'Anton Tchekhov (*L'Ours, La Demande en mariage, La Folle Nuit*) mises en scène par Benoît Lavigne au Théâtre de Saint-Maur.

Les programmations variant chaque année, à charge pour le professeur de lettres de trouver l'équivalent, à savoir une pièce courte, à l'intrigue relativement simple et programmée dans la mesure du possible dans un théâtre facile d'accès pour les élèves (transports en commun, car municipal...).

Première moitié du projet : l'écriture (environ 4 séances d'une heure)

Séance 1 / Exercices de diction et de profération de répliques extraites de la pièce *La Demande en mariage* de Tchekhov.

Il s'agit « d'entrer » dans le texte et dans le projet de manière active. Ces exercices favorisent la dynamique de groupe et permettent de désinhiber chacun. Les élèves savent qu'ils devront jouer lors de la dernière séance, il faut donc dès le début travailler sa voix, ses attitudes et sa gestuelle.

Exemples d'exercices : chaque élève prend en charge une réplique (choisie au hasard). Les élèves se placent en cercle, le professeur peut se prêter à l'exercice avec eux, il fait partie du cercle, ce qui lui permet de donner plus facilement les consignes. Il en donne une, dite de « profération » -il s'agit de prononcer la réplique très vite, très lentement, en chantant, en dansant, en chuchotant...- puis il lance une balle en mousse à un élève. Ce dernier fait deux pas au centre du cercle, dit sa réplique, renvoie la balle à un camarade et recule. Au milieu de l'exercice, le professeur demande aux élèves d'inventer de nouvelles consignes.

Les élèves n'ont aucune indication du titre de la pièce ni du nom de l'auteur, il s'agit de garder le secret afin qu'il y ait un effet de surprise lors de la représentation théâtrale.

A la fin de la séance, le professeur fait un premier bilan avec les élèves : à quel genre de pièce ces répliques appartiennent-elles ? Quelle intrigue peut-on deviner ?

Séances 2 à 4 / Un synopsis de la pièce est distribué ainsi que les répliques utilisées lors du premier exercice. Les élèves doivent, par groupe, rédiger une courte pièce comique en suivant la trame proposée et en insérant les répliques.

En seconde, les élèves ont souvent des difficultés à maîtriser l'étape du brouillon avant d'établir le texte définitif. Il s'agit de les aider dans un premier temps à construire le canevas de leur pièce au brouillon. On peut leur demander de définir précisément les caractères, costumes, attitudes de chacun des personnages. Ils doivent avoir un schéma très précis de chacune des scènes avant de rédiger les répliques (Quels personnages ? Quelle motivation ? les entrées et les sorties des personnages ? Quels personnages sont présents sur scène ? Quel lieu ? Quel est le sujet du dialogue ? Du monologue ?). Cet exercice est l'occasion de rappeler quelques notions propres au théâtre. Pour cela, le professeur propose une aide individuelle en passant dans les groupes.

Chaque élève conserve la trace écrite des répliques et des indications scéniques trouvées pendant la séance. Il pourra les compléter par des idées personnelles entre les séances.

Pour la rédaction de leur texte, les élèves commencent par produire une première version. Le professeur leur explique que celle-ci sera à retravailler (ils peuvent ainsi prendre conscience de l'intérêt du brouillon et de la relecture).

Il voit ensuite chacun des groupes afin de donner des indications pour améliorer le travail : ajouter des didascalies, des apartés afin de préparer la mise en scène, renforcer la dimension comique du texte (rappel des procédés comiques au théâtre), correction des incohérences.

Les élèves doivent rendre leur travail définitif à la fin de la séance 4.

Deuxième moitié du projet : la mise en scène (environ 6 séances)

Séances 5 à 10 / Après correction de leurs textes, les élèves sont chargés de mettre en scène leur texte. Ils se répartissent les rôles et jouent chacun un personnage de la pièce. Un élève peut prendre en charge le rôle du metteur en scène. Ils doivent ainsi apprendre leur texte, s'occuper des costumes éventuels et répéter pendant les séances. C'est au cours de cette période que la sortie a lieu (plutôt avant la séance 8 afin que les élèves confrontent leur travail avec celui du metteur en scène et des comédiens pour l'améliorer et le remettre en question).

La sortie au théâtre : les élèves apprennent au dernier moment le nom de l'auteur et le titre de la pièce. Certains ne font pas immédiatement le lien avec leur travail, et ont ainsi la surprise de reconnaître la trame de la pièce ainsi que certaines des répliques. La représentation est suivie d'une rencontre avec les comédiens, les élèves posent des questions très précises sur leur jeu et sur les choix du metteur en scène. L'échange est riche car les élèves se sont appropriés le texte et ont été amenés à s'interroger sur les spécificités du jeu du comédien. Ils peuvent aussi poser des questions – ce qu'ils ne manquent pas de faire - sur les modalités du métier lui-même (diplôme, salaire, statut).

Dernière séance : représentation de leur propre texte par les élèves et bilan du projet.

Conclusion et prolongements possibles

Ce projet permet d'articuler plusieurs types d'activités et de développer des compétences qui peuvent être immédiatement réinvesties dans le cadre de la classe : l'expression écrite et orale, en particulier la prise de parole face à un public. Par ailleurs, dans une perspective d'orientation, il aide les élèves à dialoguer avec des professionnels et à découvrir des domaines qu'ils ne connaissaient pas. Enfin, il propose une ouverture culturelle d'une manière active, susceptible d'enlever la dimension contraignante à ce type de démarche.

Intégrer le dispositif « Lycéens au cinéma » dans le cadre de l'accompagnement personnalisé

Ce dispositif, souvent connu des enseignants et des élèves, offre la possibilité de faire découvrir trois à cinq films par an à trois classes. Il s'agit de s'en emparer dans le cadre de l'accompagnement personnalisé pour en faire le support d'un travail méthodologique approfondi qui ne se contente pas d'un simple retour en classe après la projection. Il peut ainsi devenir l'occasion de travailler plusieurs compétences transversales nécessaires dans des activités de classe courantes (capacité à argumenter, expression écrite et orale...). Le cinéma permet alors de donner lieu à un travail interdisciplinaire.

La durée du projet dépend du nombre de films choisis.

Nous proposons ici un projet qui se déroule sur un temps long (environ de janvier à mai), afin d'exploiter au mieux chacun des films. Il est décidé de consacrer 3 à 4 séances d'une heure pour chacun d'entre eux. Voici des exemples d'activités conçues et réalisées avec des élèves de seconde en accompagnement personnalisé :

Rédaction d'une critique de film à partir du film *Persépolis* de Vincent Paronnaud et de Marjane Satrapi :

Objectif : travailler l'expression écrite et l'argumentation en donnant aux élèves les outils nécessaires pour affirmer leur point de vue sur une oeuvre.

Constat initial : Ils sont souvent capables de dire s'ils ont ou non aimé le film à la sortie de la projection mais ils avouent ne pas savoir pourquoi. Ils manquent souvent d'arguments précis.

Séance 1 (1h) : retour sur le film.

Le professeur aborde les thèmes importants du film afin de « nourrir » l'argumentation des élèves. Ce travail est élaboré en commun à l'oral. Il s'agit de parvenir à trouver au minimum trois angles d'approche ou enjeux importants du film. Le discours est illustré par des projections de courts extraits du film afin de permettre aux élèves de se remémorer certains passages de manière précise. Ces extraits sont analysés en classe.

Séance 2 : (1h)

Le professeur fait lire des critiques d'un autre film aux élèves. Ces critiques sont analysées : quels procédés ? Quel angle choisi ? Quel ton ? Le professeur demande aux élèves de surligner les principaux arguments, les marques de subjectivité de l'énonciateur, les figures de style employées. Bilan à la fin de la séance : caractéristiques d'une critique et principaux procédés employés.

Séance 3(1h) : rédaction d'un texte critique (une page maximum) sur *Persépolis*.

Le professeur relève les textes à la fin de l'heure. Il les rendra corrigés aux élèves qui pourront les améliorer ensuite à la maison. Lorsque cela est possible, il propose aux élèves de publier leurs textes (retravaillés après corrections éventuelles) dans le journal du lycée ou sur le site du lycée, dans la rubrique « vie culturelle du lycée ».

Jeu de rôle : interview du réalisateur et/ou comédien par un journaliste à partir du film *Le Silence de Lorna* des frères Dardennes

Objectif : il s'agit de travailler l'expression orale en ayant recours à un jeu de rôle.

Séance 1 :

Retour sur le film selon les mêmes modalités que pour *Persépolis* (voir plus haut), puis l'on organise le jeu de rôle. Le professeur donne les directives aux élèves : former des groupes de trois maximum, choisir qui est interviewé (les réalisateurs ? Un des comédiens ?), écouter à la radio ou la télévision des entretiens de réalisateurs et de comédiens pour la séance suivante.

Séance 2 : exemple d'entretien.

Le professeur peut montrer des extraits d'un entretien des réalisateurs du film *Le Silence de Lorna*. Consigne : les élèves prennent en note les types de questions posées (sur les thèmes, sur les choix de mise en scène, sur les comédiens). Il s'agit de préparer la rédaction de leur propre entretien à partir d'un modèle.

Séance 3 Rédaction par groupe de la trame de l'entretien (quelques questions uniquement), l'interview ne devant pas dépasser 10 minutes.

Séance 4 / Les élèves présentent l'interview sous la forme du jeu de rôle (ils peuvent garder leurs notes, à condition de ne pas les lire, il s'agit uniquement d'avoir des repères).

Toutes ces activités sont précédées d'une analyse des thèmes essentiels du film, effectuée à partir de la projection répétée de certaines séquences. Les élèves se familiarisent ainsi avec le langage propre à l'analyse cinématographique.

Conclusion et prolongements possibles :

Inscrire le dispositif « Lycéens au cinéma » dans le cadre de l'accompagnement personnalisé présente l'avantage d'approfondir des méthodes de travail très utiles dans toutes les disciplines. Les élèves sont amenés à exprimer un point de vue, à le justifier et à le défendre, sans se contenter d'un avis simple et tranché. Ils s'entraînent ainsi à argumenter à partir de leurs goûts personnels et se familiarisent avec la critique. Ils font ainsi le lien entre argumentation et culture.